



Elaborez votre projet Alzheimer en EHPAD

Guide d'aide à la réflexion



Préface

Ce travail est né du diagnostic mené par l'ARS dans le cadre de la préparation de sa politique de santé sur les cinq prochaines années.

La proportion des personnes âgées présentant des troubles du comportement en EHPAD augmente régulièrement : ils affectent aujourd'hui près de la moitié de la population hébergée.

Les premiers "Cantous" devenus unités sécurisées de 10 à 14 places ne suffisent plus à prendre en charge cette population ; de plus, aucun référentiel ne permet à ce jour de définir le niveau de qualité de prise en charge attendu dans ces structures.

Le plan Alzheimer 2008-2012 consacre une mesure pour la prise en charge de ces résidents en EHPAD avec un cahier des charges précis pour les PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés) et les UHR (Unité d'hébergement renforcé). Le déploiement du plan ne suffira pas à couvrir tous les futurs besoins de chaque EHPAD.

Alors que l'un des premiers motifs d'entrée en EHPAD est la présence de troubles psycho-comportementaux et leur retentissement, l'un des motifs repéré de refus d'admission est la déambulation chez les déments.

Les directeurs sont souvent contraints par l'architecture de leur structure, pour laquelle les adaptations nécessaires augmenteraient le reste à charge, déjà excessif pour de nombreuses familles. Ils doivent faire face également aux difficultés de recrutement de personnels qualifiés.

Par ailleurs, certains professionnels hospitaliers ou d'EHPAD témoignent d'une prise en charge inadaptée, ou des situations difficiles à "décrypter" pouvant générer des troubles du comportement. Pourtant ils affirment également que des réponses simples peuvent être trouvées avec l'apport d'une expertise gérontologique.

En amont, il semble nécessaire que chaque équipe s'interroge sur ses pratiques, son organisation, avec ses propres contraintes telles que l'architecture, le personnel, et le niveau d'intégration dans une filière gériatrique.

Ces travaux s'inscrivent dans les priorités du Programme Régional de Santé de l'ARS.

La réflexion autour de ce guide est issue de la rencontre avec cinq élèves de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse en Mastère Spécialisé « Management des structures sanitaires et sociales » qui m'ont proposé de travailler sur l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées démentes. Trois d'entre elles étant déjà en poste de direction d'EHPAD, elles étaient particulièrement sensibilisées à cette problématique.

J'ai donc accepté de les encadrer dans ces travaux et de porter ce projet au nom de l'ARS entourée d'experts.

Questionnements et doutes ont fait partie du parcours, nous ne voyions pas très bien quelle forme cela pouvait-il prendre ? De plus les délais et la charge de travail de chacun, ne facilitaient pas la tâche.

Pourtant le résultat est bien là et il est au delà de mes espérances. Elles ont su se répartir les tâches, maîtriser la communication dans l'écoute et la reformulation. Elles ont fait preuve de professionnalisme, toujours dans la bonne humeur ! Le travail estival a été intensif et chaque expert a pu mesurer, à la rentrée, la qualité du travail et le niveau d'implication.

J'en profite pour remercier tous les participants qui nous ont consacré du temps et qui se sont investis dans l'accompagnement de ce projet

Ce guide sera présenté à différentes instances telles que le COTER vieillissement et dépendance présidé par le Pr Vellas, l'association des directeurs d'EHPAD et l'association des médecins coordonnateurs... Il sera diffusé, après concertation et validation, sur le site internet de l'ARS.

J'espère que les directeurs y trouveront un outil simple, facile à manipuler et qui les aidera à améliorer la prise en charge de ces personnes en fédérant les équipes autour d'un projet où chacun a une place.

Je souhaiterais que ce document ne soit pas figé et qu'il puisse évoluer et s'enrichir des expériences des équipes de terrain. Nous pourrions créer un forum et un comité de suivi avec les auteurs de ce guide afin de le faire vivre.

Catherine BOUGET - Chef de projet Personnes Agées, Direction du pilotage stratégique ARS Midi-Pyrénées.

France Alzheimer est très attachée à la prise en compte des besoins de la personne en institution, ce qui est le garant de la démarche éthique et humaine. Donner du sens à l'accompagnement au quotidien, c'est souligner l'engagement des équipes et la nécessité d'un partenariat entre tous les aidants, professionnels et familiaux.

La mesure 16 du plan Alzheimer concernant la mise en place des PASA et des UHR en EHPAD est une avancée certaine, témoin de l'évolution constante à la fois des besoins et des réponses. En effet, la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est devenue un enjeu majeur dans ces structures.

Cet ouvrage s'adressant aux directeurs d'établissements, a tous les atouts pour devenir un outil incontournable d'aide à la mise en place d'un projet Alzheimer en EHPAD associant tous les personnels.

Résultant d'un travail d'équipe pluridisciplinaire méticuleux et expérimenté, grâce au pilotage et à l'attention vigilante des responsables de l'ARS, ce guide est un outil pratico-pratique extrêmement complet.

Michèle MICAS
Vice-Présidente de France Alzheimer

Sommaire

Introduction p. 1

Partie 1 - Le diagnostic préalable

Fiche 1 Les résidents p. 2

Fiche 2 Les ressources humaines..... p. 3

Fiche 3 Le cadre de vie..... p. 4

Fiche 4 Les partenariats p. 5

Partie 2 - Le projet de soins et de vie

Fiche 5 La pré-admission p. 6

Fiche 6 L'accueil les premiers jours..... p. 7

Fiche 7 Les premiers mois p. 8

Fiche 8 La relation soignant-soigné p. 9/10

Fiche 9 La famille et les aidants..... p. 11/12

Fiche 10 Les approches non médicamenteuses p. 13

Fiche 11 La mise en œuvre p. 14

Fiche 12 La formation des équipes p. 15

Fiche 13 La démarche éthique p. 16